

Lettre aux porteurs de parts

Nous maintenons le cap sur les grandes priorités que nous nous sommes fixées. Notre objectif à long terme reste le même, soit de dégager un rendement total de 12 à 15 % par part. Au cours des 20 dernières années, notre approche a toujours été d'acquérir des actifs et des entreprises de grande qualité, ayant une capacité de créer de la valeur au fil du temps moyennant des améliorations à leur exploitation, tout en conservant un profil de risque faible, soutenu par une situation financière de qualité supérieure et un accès solide au capital. Depuis peu, l'envergure de nos activités est telle que nous pouvons recourir à la vente d'actifs comme source complémentaire de financement à faible coût pour garnir notre programme d'acquisition et de développement. Nous avons connu un bon premier trimestre de 2019 du point de vue de l'exploitation, grâce aux solides résultats affichés par toutes nos activités.

Notamment au cours du trimestre, nous avons :

- dégagé des fonds provenant des activités par part de 0,73 \$, une augmentation de 18 % par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent;
- convenu d'investir des capitaux d'environ 630 millions \$ (participation de BEP d'environ 160 millions \$) dans deux transactions (une au Canada et l'autre en Inde) à des rendements conformes à nos cibles à long terme;
- mis en service une centrale hydroélectrique de 19 mégawatts au Brésil et fait progresser la construction, un peu partout dans le monde, de projets de développement hydroélectriques, d'énergie éolienne, d'accumulation par pompage et d'énergie solaire produite à partir de panneaux solaires sur toiture d'une puissance additionnelle de 134 mégawatts;
- mobilisé un montant en capital de plus de 400 millions \$ grâce à la vente d'actifs et à l'émission de parts privilégiées, pour clore le trimestre avec des liquidités disponibles de 2,3 milliards \$;
- réduit le ratio de distribution des fonds provenant des activités, pour le ramener en deçà de 90 %.

Investissements

En mars 2019, de concert avec nos partenaires institutionnels, nous avons convenu d'investir un montant en capital de 750 millions \$ CA (participation nette de BEP de 188 millions \$ CA) dans des titres convertibles à 7 % de TransAlta Corporation, premier producteur d'électricité en importance en Alberta, au Canada. L'investissement sera effectué en deux tranches, la première de 350 millions \$ CA a été financée à la clôture initiale survenue le 1^{er} mai et la seconde de 400 millions \$ CA, sera financée en octobre 2020. Ces titres convertibles sont assortis d'une option qui nous permet de les convertir, de 2025 à 2028, en une participation dans un portefeuille hydroélectrique de grande qualité de TransAlta d'une puissance de 813 mégawatts, situé en Alberta, en fonction d'un multiple de 13 fois le BAIIA moyen annuel des trois exercices précédant la conversion. Dans le cadre de cette transaction, nous avons également convenu d'augmenter le pourcentage d'actions ordinaires de TransAlta que nous détenons, pour le faire passer de 5 % à plus de 9 %. L'investissement dans TransAlta est l'aboutissement de discussions étalées sur plusieurs années et établit une relation stratégique avec cette entreprise pour l'aider à réaliser sa stratégie de croissance alors qu'elle fait la transition vers des sources d'énergie à faibles émissions de carbone.

En Inde, nous évaluons des occasions depuis plusieurs années, tout en faisant preuve de patience, en règle générale, car les évaluations demeurent élevées. Nous observons maintenant des occasions attrayantes en raison de la rareté des capitaux dans le secteur de l'énergie renouvelable. Nous sommes toutefois fiers

d'annoncer que nous avons conclu une entente en avril en vue d'acquérir deux parcs éoliens en Inde d'une puissance totale de 210 mégawatts pour une contrepartie de 70 millions \$ (participation nette de BEP de 18 millions \$), ce qui porte la puissance totale de notre portefeuille dans ce pays à 510 mégawatts. Ces actifs sont de grande qualité et de construction récente avec un historique de rendement d'exploitation reconnu. Ils sont entièrement visés par une convention d'achat d'électricité à long terme de 25 ans conclue avec un service public de première qualité.

Activités

Au premier trimestre, nous avons dégagé des fonds provenant des activités de 227 millions \$, soit une augmentation par rapport à 193 millions au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Notre entreprise continue de tirer avantage de la diversité croissante des ressources, du risque limité associé à la concentration de la clientèle et du dénouement des projets de développement. Au cours du trimestre, la production globale a dépassé de 7 % la moyenne à long terme. Comme nous le mentionnons depuis bon nombre d'années, nous ne gérons pas l'entreprise en fonction d'une production inférieure ou supérieure à la moyenne à long terme et ne tenons pas compte de cette donnée dans notre planification. Nous continuons plutôt à nous concentrer sur la diversification de l'entreprise, qui, à long terme, permet d'atténuer l'exposition à la volatilité des ressources, aux perturbations qui touchent les régions ou les marchés ainsi qu'aux incidents de crédit éventuels. Par exemple, compte tenu de la taille de notre entreprise, les derniers événements qui ont touché PG&E n'auront aucune incidence sur nous (exposition de moins de 0,1 %). En outre, notre client tiers non gouvernemental le plus important ne représente que 3 % de la production, ce qui nous assure une solide protection contre le risque de perte de valeur et de trésorerie.

Au cours du premier trimestre, notre secteur hydroélectricité a dégagé 218 millions \$ au titre des fonds provenant des activités. En Amérique du Nord, la production a été supérieure à la moyenne à long terme, et nous avons terminé le trimestre avec des niveaux dans les réservoirs supérieurs à la moyenne à long terme au Canada et dans la région du PJM où nous disposons d'une grande souplesse à l'égard de l'accumulation saisonnière. De plus, nous avons connu d'excellents résultats en Amérique du Sud, soutenus par la hausse des prix de notre énergie et de nos produits accessoires.

Nos initiatives visant à conclure des conventions pour notre portefeuille hydroélectrique continuent de porter des fruits, avec la conclusion de 15 conventions au cours du trimestre, pour un total d'environ 2 300 gigawattheures par année. En Colombie et au Brésil, nous avons mis l'accent sur la prolongation de la durée des conventions d'achat d'électricité, car la volatilité des prix de l'électricité dans ces marchés offre l'occasion de stabiliser les produits futurs tout en accroissant nos bénéfices puisque nos conventions sont en général au prix du marché ou en deçà de celui-ci.

Les activités d'énergie éolienne et d'énergie solaire ont dégagé 67 millions \$ au titre des fonds provenant des activités au cours du trimestre, une augmentation de 43 % par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent attribuable aux acquisitions et à l'apport des projets mis en service dernièrement. Nous continuons à tirer des produits stables de ces actifs grâce à la diversification de notre parc d'actifs et des flux de trésorerie provenant en grande partie des conventions d'achat d'électricité à long terme. Quant à nos centrales d'accumulation et autres activités, lesquelles ne sont pas tributaires des prix de l'électricité, mais vendent plutôt des services au réseau, elles ont dégagé 7 millions \$ au titre des fonds provenant des activités au cours du trimestre.

Au cours du trimestre, nous avons mis en service une centrale hydroélectrique au Brésil d'une puissance de 19 mégawatts qui faisait partie de notre portefeuille de développement. En outre, nous avons poursuivi l'expansion de projets de développement hydroélectriques, d'énergie éolienne, d'énergie solaire et d'accumulation par pompage d'une puissance totale de 134 mégawatts qui sont actuellement en construction, et dont l'apport aux fonds provenant des activités devrait s'élever à 13 millions \$ une fois mis en service. L'avancement de notre portefeuille de développement hydroélectrique, d'énergie éolienne, d'énergie solaire et de production sur commande à l'échelle mondiale a retenu également notre attention, entre autres des projets prêts à construire et à un stade avancé d'une puissance de 636 mégawatts pour lesquels nous avons obtenu les derniers permis et assuré l'accès au marché. Nous procédons aussi à l'évaluation de projets de reprise de

production d'une puissance de 220 mégawatts dans l'État de New York, en Californie et à Hawaï, marchés où l'énergie renouvelable joue un rôle important pour fournir une énergie propre, à faible coût.

Bilan et liquidités

Notre situation financière demeure solide compte tenu des liquidités disponibles d'un montant de 2,3 milliards \$ à la fin du trimestre. Nous n'avons aucune dette importante qui viendra à échéance dans les quatre prochaines années et la durée de l'ensemble de nos dettes s'élève à 10 ans. Nous demeurons bien protégés contre la volatilité des taux de change en raison de notre programme de couverture. Par conséquent, une variation globale de 10 % des monnaies des marchés où nous exerçons nos activités aurait une incidence globale de 4 % sur les fonds provenant des activités.

Au cours du trimestre, nous avons mobilisé 400 millions \$ au moyen de la vente d'actifs et de l'émission de parts privilégiées. Nous avons conclu la vente d'une seconde participation ne donnant pas le contrôle de 25 % dans un portefeuille d'actifs hydroélectriques au Canada. Nous avons aussi poursuivi le processus de vente de nos portefeuilles secondaires en Afrique du Sud, en Thaïlande et en Malaisie ce qui, une fois la vente conclue, représentera un apport supplémentaire de 90 millions \$ aux liquidités totales de BEP.

Perspectives

À plus long terme, nous avons structuré notre entreprise de sorte à bien nous positionner pour générer d'excellents résultats à tous les stades du cycle économique. Si cette longue période de marché haussier devait se poursuivre dans un avenir prévisible, nous appliquerons la même stratégie que celle des dernières années : chercher les zones où il y a pénurie de capitaux et les transactions à plusieurs volets dans le but d'atteindre nos cibles de rendement, obtenir du financement de première qualité et tirer avantage de notre expertise en matière d'exploitation pour accroître la valeur au moyen de leviers d'exploitation. Si les marchés devaient fléchir, nous sommes d'avis que notre solide situation financière, nos liquidités et notre robuste programme de vente d'actifs diminueraient la nécessité d'avoir recours à l'émission de titres de capitaux propres pour financer la croissance. Par conséquent, nous considérons que nous sommes parmi les rares sociétés du secteur dotées d'une stratégie et d'une souplesse financière qui peuvent tirer avantage tant des cycles de raffermissement des marchés que des cycles de fléchissement.

Comme toujours, nous demeurons déterminés à dégager un rendement à long terme total pour les porteurs de parts de 12 % à 15 % par part. Nous vous remercions de votre soutien constant et vous assurons de vous tenir au courant de nos progrès.

Cordialement,

Le chef de la direction,



Sachin Shah

Le 2 mai 2019

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

La présente lettre aux porteurs de parts renferme de l'information et des énoncés prospectifs, au sens prescrit par les lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières ainsi que des énoncés prospectifs, au sens prescrit par l'article 27A de la U.S. Securities Act of 1933 et l'article 21E de la U.S. Securities Exchange Act of 1934, dans leur version modifiée respective, ainsi que par les règles d'exonération de la United States Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et par toute autre réglementation canadienne sur les valeurs mobilières. Les mots « devoir », « avoir l'intention de », « cible », « futur », « croissance », « s'attendre à », « croire » et « plan », des mots dérivés de ceux-ci et d'autres expressions qui sont des prédictions ou des indications d'événements, de tendances ou de perspectives futurs et qui ne se rapportent pas à des éléments historiques permettant d'identifier les énoncés prospectifs précités et les autres énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs figurant dans la présente lettre aux porteurs de parts comprennent des énoncés concernant la qualité des activités d'Énergie Brookfield et de ses filiales, les attentes à l'égard des flux de trésorerie futurs et de la croissance des distributions. Ils comprennent également des énoncés sur les liquidités prévues, la clôture prévue de la vente de nos portefeuilles secondaires en Afrique du Sud, en Thaïlande et en Malaisie, la clôture de la seconde tranche de notre investissement dans TransAlta, l'augmentation prévue du nombre d'actions ordinaires de TransAlta que nous détenons, la clôture prévue de notre acquisition de certains parcs éoliens en Inde, les produits anticipés du recyclage opportun des capitaux, ainsi que sur les avantages provenant des acquisitions et de l'étendue mondiale et de la diversité des ressources d'Énergie Brookfield. Ils comprennent également des énoncés concernant le renforcement des capacités de transaction et de commerce d'Énergie Brookfield, ainsi que l'avancement sur le plan de la réalisation des projets de développement, et la contribution attendue des projets de développement à la capacité de production et aux flux de trésorerie futurs. En outre, ils comprennent des énoncés sur les occasions à saisir par Énergie Brookfield en raison de la volatilité des marchés émergents et du déséquilibre dans l'évaluation des actions cotées aux États-Unis. Bien qu'Énergie Brookfield croie que ces informations et énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses et des attentes raisonnables, le lecteur ne devrait pas accorder une confiance indue à ceux-ci ni à aucun autre énoncé prospectif ou autre information prospective figurant dans cette lettre aux porteurs de parts. Le rendement et les perspectives futurs d'Énergie Brookfield sont assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes connus et inconnus. Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels d'Énergie Brookfield diffèrent de façon importante de ceux envisagés ou sous-entendus dans les énoncés figurant dans la présente lettre aux porteurs de parts, on compte notamment la conjoncture économique dans les territoires où nous exerçons nos activités; notre capacité à vendre des produits et services sous contrat ou sur les marchés de l'énergie marchande; les conditions météorologiques et d'autres facteurs pouvant avoir une incidence sur les niveaux de production à nos installations; notre capacité de croître au sein de nos marchés actuels ou de prendre de l'expansion sur de nouveaux marchés; notre capacité de parachever des projets de développement et d'immobilisations conformément au calendrier et au budget; notre incapacité de financer nos activités ou des acquisitions futures en raison de l'état des marchés des capitaux; la capacité de trouver, de réaliser et d'intégrer efficacement de nouvelles acquisitions et de réaliser les avantages de ces acquisitions; les incidents liés à la santé, à la sécurité, à la sûreté ou à l'environnement; les modifications apportées à la réglementation gouvernementale; les risques réglementaires liés aux marchés énergétiques sur lesquels nous exerçons nos activités, y compris en ce qui a trait à la réglementation de nos actifs, à l'attribution de licences et aux litiges; les risques liés à notre environnement de contrôle interne; notre absence de contrôle sur toutes nos activités; le fait que les contreparties aux contrats ne s'acquittent pas de leurs obligations; et d'autres risques associés à la construction, au développement et à l'exploitation d'installations de production d'énergie.

Le lecteur est prévenu que la liste de facteurs importants qui précède pouvant avoir une incidence sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Ces énoncés prospectifs représentent nos points de vue à la date de la présente lettre aux porteurs de parts, et il ne faut pas estimer qu'ils représentent nos points de vue à compter de toute date postérieure à celle-ci. Même si nous prévoyons que des événements et faits nouveaux postérieurs à la date de clôture pourraient modifier ces points de vue, nous rejetons toute obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives, sauf lorsque nous y sommes tenus par la loi. Pour plus de renseignements sur ces risques connus et inconnus, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » dans notre formulaire 20-F.

Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS

La présente lettre aux porteurs de parts comprend des références aux fonds provenant des activités (FPA) et aux FPA par part, qui ne sont pas des principes comptables généralement reconnus selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente de celles utilisées par d'autres entités. Nous croyons que ces références constituent des mesures complémentaires utiles pour les investisseurs pour évaluer le rendement financier et les flux de trésorerie que nous anticipons que notre portefeuille d'exploitation dégagera. Aucune de ces mesures ne doit être considérée comme l'unique mesure de notre rendement, ni être considérée distinctement de l'analyse de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer. Un rapprochement des FPA et des FPA par part aux mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la « PARTIE 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » dans notre rapport de gestion pour le trimestre clos le 31 mars 2019.

Énergie Brookfield s'entend de Brookfield Renewable Partners L.P. avec ses filiales et entités en exploitation, sauf indication contraire donnée par le contexte.